

Dérivés et produits structurés

Nos avocats sont présents pour gérer avec vous les implications juridiques, réglementaires et fiscales liées aux opérations portant sur des produits dérivés et structurés.

Les produits dérivés et structurés vous mettent face à des enjeux considérables aux points de vue juridique, réglementaire et fiscal, notamment lorsqu'il s'agit d'opérations transfrontalières.

Nous vous accompagnons dans des opérations internationales d'envergure. Nous offrons une approche intégrée, couvrant toutes les catégories d'actifs et partout dans le monde. Les grands établissements financiers, les fonds, les entités parrainées par l'Etat, les gestionnaires d'actifs et les utilisateurs commerciaux font appel à nous pour bénéficier de services compétitifs basés sur l'expérience, notamment la mise en place de plateformes et des structures qui tiennent compte des exigences réglementaires telles qu'EMIR et Dodd Frank.

Où que vous soyez, nous sommes là pour vous aider en vous faisant bénéficier de conseils pragmatiques, y compris dans les opérations les plus complexes et délicates.

Expériences représentatives

Conseil de Volkswagen dans le cadre de son opération de titrisation Driver France Two d'un montant de 481M€.

Conseil de BMW Finance sur sa première titrisation de crédits baux automobiles en France d'un montant de 400 M€.

Contacts

Sharon Lewis,
Paris

Katia Merlini,
Paris

Vincent Fidelle,
Paris

Pratiques

Marchés de Capitaux

Conseil d'Amundi sur deux programmes d'émission de produits structurés (droit anglais et français) pour un montant de 20 milliards d'EUR au moyen d'un véhicule de titrisation de droit luxembourgeois

Conseil de BNP Paribas sur un financement lié à une introduction en bourse sur Euronext et soumis à la Charia d'un montant de 200M€

Dernières réflexions et événements à venir

Engage Finance Newsletter N°20, Février 2020

Prix et classements

Hogan Lovells progresse dans six classements dans The Legal 500 EMEA 2018